



Rugby Club Yvetotais

La Cabane du XV

Rue Rétime - 76190 YVETOT

02.35.56.58.01

yvetotais.rugby-club@orange.fr

www.rugbyclubyvetotais.com

N° Agrément 76 S 87039 FFR 6453 P

SIREN 404953457

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale du **Rugby Club Yvetotais**

Samedi 1^{er} juillet 2023 de 16h00 à 17h30
à la Cabane du XV, rue Rétime, Yvetot.

A cet effet, nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Ouverture par les Co-présidents
- ✓ Rapport moral
- ✓ Bilan sportif
- ✓ Rapport financier
- ✓ Réponses aux questions diverses (transmises par écrit avant le 27 juin 2023)
- ✓ Renouvellement du tiers sortant (candidatures à envoyer par écrit avant le 27 juin 2023)
- ✓ Allocution des autorités
- ✓ Discours des Co-Présidents
- ✓ Réélection du Comité Directeur

Le traditionnel verre de l'Amitié vous sera offert à l'issue de cette Assemblée Générale.

Comptant vivement sur votre présence,

Mikael DUMESNIL et Christophe BAUDIN
Co-Présidents du Rugby Club Yvetotais

Nous vous rappelons que pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être âgé de 18 ans au jour de l'élection et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois. De même, pour être électeur, il faut être âgé de plus de 16 ans (au 1er janvier de l'année en cours), et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois.

Coupon réponse

Questions diverses :

1/

2/

3/

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL avant le 27 juin 2023

Appel à candidature

Madame, Monsieur

Demeurant à

est candidat.e à l'élection du bureau

date :

Signature :

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL avant le 27 juin 2023

POUVOIR

Le
Je soussigné _____ demeurant à _____
déclare donner délégation de pouvoir à _____
demeurant à _____
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 01 juillet 2023, à la Maison du Rugby, rue Rétimeare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL, avant le 27 juin 2023

PROCURATION

Le
Je soussigné(e) _____ demeurant à _____
déclare donner délégation de procuration à _____
demeurant à _____
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 01 juillet 2023, à la Maison du Rugby, rue Rétimeare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL, avant le 27 juin 2023